

RESUME des points essentiels de l'Assemblée générale de FIMM-Fribourg

Fribourg, le 30 mai 2009 09h 00 – 14 :00

C'est par une journée radieuse que s'est tenue, ce samedi du long week-end de Pentecôte, l'Assemblée générale (AG) du Forum pour l'intégration des migrantes et des migrants du canton de Fribourg – FIMM-Fribourg. Plusieurs personnes ont répondu favorablement à l'invitation de FIMM-Fribourg. Parmi les participants on a noté la présence de, M. B. Tétard, Délégué à l'intégration du Canton de Fribourg, Mme Emine Sariaslan, Présidente de FIMM-Suisse, et plusieurs représentantes et représentants d'associations partenaires.

L'essentiel des messages des orateurs qui se sont succédés à la tribune est présenté ci-dessous, ainsi que quelques temps forts de cette journée.

Après un accueil chaleureux des participantes et des participants par le comité directeur, l'AG a débuté par une allocution de bienvenue du président de FIMM-Fribourg, Quan-Vinh Nguyen. Il a passé en revue quelques évènements qui ont marqué l'année 2008 et salué les efforts des autorités du canton de Fribourg, qui ont abouti à l'élaboration d'un *schéma directeur cantonal pour l'intégration*. Il a ensuite présenté la nouvelle ligne directrice que FIMM-Fribourg s'est fixée ainsi qu'une vision de l'intégration, du point de vue des migrants. Cette vision considère la problématique de l'intégration dans sa globalité et va exploiter la *Motion populaire*, un outil démocratique à disposition des citoyens du Canton de Fribourg. Pour le président, l'intégration est un problème complexe qui concerne la coexistence de différentes cultures dans notre canton. S'il n'est pas considéré et traité avec tout le sérieux nécessaire, il pourrait mettre en danger la paix sociale. La plate-forme FIMM-Fribourg continuera de jouer son rôle de rassembleur et de représentant des voix des migrantes et des migrants auprès des autorités.

Quant au Rapport d'activités 2008, il a été présenté par le vice-président de FIMM-Fribourg, André Loembe. Ce rapport met en évidence un manque de soutien conséquent et effectif des autorités aux projets et activités de la principale association faitière des migrantes et des migrants du canton de Fribourg. Ainsi, faute de moyens financiers, tous les projets n'ont pu démarrer.

Le rapport souligne par ailleurs l'inadéquation entre une vision de l'intégration réduite à l'apprentissage de la langue (qui ne concerne que 10% des migrantes et des migrants) et la réalité des préoccupations quotidiennes liées à des problèmes réels, tels que la discrimination sur le marché de l'emploi (le taux de chômage est très élevé parmi les migrantes et les migrants. Nombreux sont les jeunes issus de l'immigration qui parlent la langue du pays et qui ne trouvent pas de place d'apprentissage. La reconnaissance des compétences ou la stigmatisation permanente de la population migrante à travers des discours populistes généralisant qui véhiculent l'idéologie xénophobe et raciste font également partie des problèmes auxquels la grande majorité des migrantes et des migrants est confrontée. Le rapport met aussi en garde contre le danger qui

consisterait à ne pas inclure de manière effective les migrantes et les migrants dans un processus qui les concerne en particulier, et dans le fait de vouloir tout décider à leur place. Le rapport encourage enfin à prendre en considération et à soutenir les initiatives des migrantes et des migrants, car elles sont en général fondées sur leur propre expérience.

Le Délégué à l'intégration a ensuite pris la parole pour présenter le *schéma directeur cantonal et plan d'action 2008-2011 de l'intégration*. Le plan d'action comporte 35 mesures. On a noté avec satisfaction la définition positive et valorisante de l'intégration qui implique tous les acteurs de la société d'une part et la reconnaissance de l'apport positif de l'immigration d'autre part. Selon le délégué à l'intégration un programme de points forts 2008-2011 a été élaboré par l'office fédéral pour les questions de la migration. Ce programme comporte trois points forts dont le premier est *Langue et formation*, le second est *Service spécialisé, centre de compétence pour l'intégration et interprétariat communautaire* et le troisième point fort s'intitule *Projet pilote* (dont le cadre pour le dépôt des projets n'est pas encore défini) et qui doit être adaptable. Le Délégué à l'intégration rappelle que les migrantes et migrants représentent 10% du corps électoral. Il les encourage à s'engager davantage, à faire usage de leurs droits de vote et d'éligibilité au niveau des communes, car c'est à ce niveau que se joue le processus d'intégration.

La dernière allocution fut celle de la Présidente de FIMM-Suisse en allemand, mais traduite simultanément en français. Elle a débuté en rappelant les causes principales qui poussent à la migration et que sont les guerres, les guerres civiles, la famine, les violations des droits humains. Elle a également souligné que la violation des droits fondamentaux est la principale cause de la pauvreté dont souffre presque la moitié de la population mondiale. Elle a rappelé à cet égard que les gens fuient leur pays natal pour chercher refuge, sécurité, protection, emploi, hébergement, bref tout ce qui peut permettre à un être humain de vivre dignement. Elle a fait remarquer par ailleurs qu'avec les débats actuels, certains politiciennes et politiciens essaient de déformer les raisons réelles qui poussent à la migration, et traitent les migrantes et les migrants de paresseux ou de criminels. Ces discours de haine visent à diviser, à empêcher les migrantes et les migrants de se mêler à la population autochtone. Ces politiciennes et politiciens exploitent toutes les opportunités pour véhiculer leur haine des étrangers, leur idéologie xénophobe et raciste. Pour y faire face de manière efficace, nous devons définir correctement notre politique, stratégie et méthode. Pour pouvoir efficacement revendiquer nos droits, nous devons nous organiser et renforcer la solidarité avec nos pays d'origine. Il est important, a-t-elle souligné, de rechercher toujours le dialogue et la compréhension mutuelle avec l'autre. FIMM Suisse et FIMM-Fribourg doivent intensifier leur collaboration pour atteindre leur but. Ils doivent se soutenir réciproquement.

L'AG s'est terminée par la présentation des différents projets. Un accent particulier a été mis sur le projet *FIMM-Fribourg Santé* pour la prévention des risques cardiovasculaires et qui a rencontré un franc succès.

Les débats très animés autour de la *Motion populaire* ont constitué un des points forts de cette journée. La Motion a été adoptée à l'unanimité.

Avant de se quitter, les participantes et participants ont partagé ensemble le buffet dinatoire préparé et offert gracieusement par *FIMM-Fribourg Culinaire*.

Dr. André Loembe,
vice –président, FIMM-Fribourg

Fribourg, le 23 juin 2009